



Bulletin de la Société des Amis de Mongo Beti n° 26 juillet-décembre 2015

Odile Tobner : éditorial p. 1

Mongo Beti : Rencontre au Cercle Condorcet à Paris (1990) : p. 2

Bulletin d'adhésion : p. 8

La Commémoration d'octobre 2015, quatorzième année du décès de Mongo Beti a permis de prolonger la célébration de René Philombe, à qui cette année 2015 était consacrée. Une conférence organisée par la Sambe, consacrée à Mongo Beti et René Philombe, disparus tous les deux en 2001, s'est tenue le 7 octobre à la Librairie des Peuples Noirs à Yaoundé. Le thème de l'activisme chez ces écrivains avait été retenu. Sous la modération de Parfait Tabapsi, rédacteur en chef du Mensuel Mosaïques, la séance a réuni près de 70 personnes.

Après l'accueil par Joseph Fumtim au nom de la Sambe, le premier intervenant Jean Claude Owono, président de la Ronde des poètes et directeur des éditions Ifrikiya, a parlé de l'activisme chez René Philombe qui a vécu au Cameroun, où il a connu censure et persécution pour ses engagements politiques, avec notamment l'UPC, et syndicaux. Puis le Professeur Owona Nguini, politologue à l'Université de Yaoundé et coordonnateur scientifique à la Fondation Paul Ango Ela a parlé de l'activisme chez Mongo Beti dans les diverses entreprises militantes que l'écrivain a animées, outre la création littéraire. Enfin Léa René Philombe, fils de René Philombe, employé à l'Enam, a évoqué la vie de son père, marquée par ses activités militantes et par l'infirmité qui l'a frappé sans affaiblir pour autant son combat ni restreindre l'activité créatrice.

Les éditions CLE ont entrepris de collecter les écrits de Philombe pour une édition complète.

Le dimanche 11 octobre la Sambe a organisé le déplacement habituel à Akometam, dans le village et sur la tombe de Mongo Beti.



Mongo Beti au Cercle Condorcet (11 avril 1990)

Avant de répondre à la question posée : « Pourquoi l'Afrique ne s'est-elle pas développée ? », il me paraît indispensable d'en évoquer une autre qui ne peut manquer de nous éclairer : dans quelle perspective historique peut-on raisonnablement situer ce qui se passe aujourd'hui en Afrique noire, et particulièrement en Afrique francophone.

Les événements que vivent aujourd'hui les Africains, et ceux qu'ils vont vivre dans les mois et dans les années qui viennent – car, pour parodier un mot célèbre, ceci n'est pas une révolte, mais une révolution, et vous savez mieux que moi qu'une révolution peut durer très longtemps – ces événements ne sont pas le fruit du hasard, ils obéissent à une logique dont j'ai cru apercevoir la clé dans la similitude que ces événements offrent avec des phénomènes qui ont caractérisé l'histoire des Noirs aux États-Unis.

Voici quelques points de ressemblance parmi ceux qui me frappent le plus.

La période de l'histoire des Noirs américains allant de 1865, année du vote du 13^{ème} amendement qui déclare illégale toute forme de servitude involontaire, jusqu'à l'année 1877 au cours de laquelle est décidé le retrait des troupes nordistes stationnées dans les États du Sud, cette période appelée Reconstruction est, me semble-t-il, la préfiguration dans l'histoire des Noirs africains (et en particulier des francophones) de la période qui va de 1960, année de la proclamation des indépendances, jusqu'à 1964, année où Paris dépêche ses parachutistes à Libreville pour rétablir le vieux Président Mba qui venait d'être renversé par de jeunes officiers gabonais.

Ce qui frappe ici, c'est que, dans un cas comme dans l'autre, bien qu'à un siècle d'intervalle, on observe un processus à peu de chose près identique : l'émancipation des Noirs semble d'abord entrer dans les faits ; ils exercent, plus ou moins bien, leurs droits civiques ; ils votent et siègent dans les assemblées représentatives. Ils remplissent de hautes fonctions, jusqu'aux instances les plus élevées de l'État. En Afrique, ils détiennent apparemment seuls le pouvoir.

En réalité, rien de plus précaire que cette émancipation, aux États-Unis, bien sûr, mais même en Afrique ; la liberté des Noirs, là-bas et ici, est menacée par des forces redoutables sous lesquelles elle ne va pas tarder à succomber – aux États-Unis avec le retrait en 1877 des troupes nordistes stationnées dans le Sud, en Afrique avec l'intervention des parachutistes français en 1964 à Libreville.

La période qui suit (pour les Noirs américains retrait des troupes nordistes en 1877 à l'affaire Rosa Parks en décembre 1955 ; pour les Africains : de l'intervention des parachutistes français à Libreville en 1964 à la révolte des étudiants et lycéens ivoiriens en février 1990) est l'une des plus sombres pour les Noirs, qui perdent tous les droits que la guerre de Sécession pour les uns, l'indépendance pour les autres semblait leur avoir apportés. C'est un retour en arrière équivalent à des décennies sinon à des siècles. Pour les Américains c'est la période dite de la ségrégation ; pour les Africains une dénomination reste à trouver (peut-être *foccartisation* ?)

La domination des Noirs dans cette période repose des deux côtés sur trois piliers qui, à l'examen, se recouvrent malgré le décalage dans le temps et dans l'espace :

- La corruption, le lavage de cerveau et la terreur chez les Africains ;
- La prostitution multiforme et galopante, l'intimidation permanente du Ku-Klux-Klan et l'aliénation religieuse chez les Noirs américains.

Un trait de cette période me paraît plus étonnant que les autres : c'est la parenté profonde, bien que peu visible au regard, qui lie la fameuse « clause du grand-père », utilisée contre les Noirs dans le Sud des États-Unis, et le parti unique des Républiques africaines (et francophones en particulier). La clause du grand-père et le parti unique ont exactement le même effet : dépouiller le citoyen noir, en Amérique comme en Afrique, de la faculté de choisir, par un suffrage librement exprimé, les dirigeants de la communauté et donc de contribuer, de quelque façon, à son destin. Cet effet est obtenu en exigeant, dans un cas, de citoyens affranchis depuis moins d'une génération que leur

grand-père ait été électeur, ce qui était évidemment impossible ; dans l'autre cas, on condamne d'avance au parti unique le citoyen africain, à qui on interdit ainsi, compte tenu de la nature même de cette institution, tout choix significatif par le vote, et donc toute possibilité de peser de quelque manière sur la direction d'un État auquel il est néanmoins tenu de verser des impôts.

Les citoyens noirs, aussi bien en Amérique qu'en Afrique, étaient donc voués à la marginalisation civique, les uns pour avoir une ascendance servile, les autres pour avoir une ascendance tribale. C'est en somme la fatalité de l'abjection dont Jacques Chirac, théoricien autorisé de la coopération franco-africaine, a exposé récemment une fort brillante défense et illustration.

Encore un point de ressemblance des Noirs des deux rives de l'Atlantique : cohabitant pendant quatre vingts ans avec les Blancs dans une même nation, les Noirs américains n'en récoltèrent que la pauvreté, quand leurs compatriotes prospéraient ; ils vécurent dans l'obscurantisme quand leurs compatriotes jouissaient des plaisirs de l'intelligence et de la culture ; ils furent opprimés par les mêmes lois qui protégeaient la liberté de leurs compatriotes blancs, sans que cette exclusion scandalise la morale dominante.

De la même façon, cohabitant avec les Français dans le système dit de la coopération franco-africaine, les Noirs africains n'en ont retiré, comme leurs frères américains, que pauvreté, obscurantisme et oppression par dictateurs charismatiques et partis uniques interposés, sans que cette situation suscite la mauvaise conscience des doctrinaires dominants, bien au contraire, comme on a pu en juger avec les déclarations de Jacques Chirac auxquelles je faisais allusion tout à l'heure, dont la philosophie peut se résumer ainsi : « Les Noirs sont très bien comme ils sont, c'est-à-dire opprimés par les despotes, pillés par les firmes étrangères, réduits à la famine, barbotant dans les marécages de l'ignorance... »

Arrêtons ici un parallèle dont la richesse, comme vous avez pu en juger, pourrait encore être explorée longtemps. La leçon essentielle que j'en tire, la voici : compte tenu d'une similitude de cheminement ainsi mise à jour, les Africains ne devront-ils pas, pour briser la fatalité de l'abjection, emprunter la voie révolutionnaire comme leurs frères américains ? Et si les événements actuels n'étaient autre chose que les premiers pas de cette révolution ?

Pour accéder à la qualité de citoyen à part entière, les Noirs américains ont été acculés à la mise en œuvre d'une révolution qui n'a pas pu éviter la violence, y compris l'effusion de sang. L'affaire a commencé par un incident banal, à Montgomery, dans l'État sudiste d'Alabama où les Noirs étaient livrés sans défense à toutes les rigueurs de la ségrégation. Le 5 décembre 1955, une vieille négresse, appelée Rosa Parks, qui s'était affalée sur la banquette d'un bus, épuisée par une journée de travail, ose refuser sa place au voyageur blanc qui prétendait la lui prendre selon un usage invétéré. C'est le signal d'une révolution qui va durer une quinzaine d'années et dont chacun se rappelle les temps forts : boycott des transports publics à Montgomery sous la conduite de Martin Luther King (1956) ; émeutes à Watts, ghetto noir de Los Angeles, et assassinat de Malcolm X (1965) ; naissance des *Black Panthers* (1969) ; assassinat de Martin Luther King (1968) ; acquittement d'Angela Davis, accusée de complicité de meurtre et de conspiration contre l'ordre public (1970).

Bien qu'incomplet selon certains, le succès de cette révolution ne fait pas de doute aujourd'hui.

La révolution entreprise par les Noirs d'Afrique (et en particulier par les Noirs d'Afrique francophone) en vue d'instaurer une véritable souveraineté de leurs États afin d'ouvrir la voie à l'unité africaine vient seulement de commencer ; on peut en voir l'acte fondateur dans la manifestation du 19 février 1990 à Abidjan au cours de laquelle, ruinant brusquement trente années de lavage de cerveau, les étudiants ivoiriens et leurs cadets lycéens et collégiens, ont proclamé qu'Houphouët-Boigny n'était pas un président charismatique mais un vulgaire prévaricateur.

Cette révolution, comme celle des Noirs américains, connaîtra des hauts et des bas, elle durera de longues années, mais elle est irréversible, ayant désormais pour support les forces vives du Continent : jeunesses solaires et universitaires, intelligentsias et bourgeoisies citadines auxquelles

se joindront sans doute bientôt les femmes. Il s'agit là de catégories irréductibles, je veux dire dont ne saurait venir à bout ni la corruption, ni la mystification charismatique, comme en 1960, ni, à la longue, la plus féroce des répressions.

Le but de cette révolution est, à court terme, d'en finir avec les dictateurs et les partis uniques et surtout avec les stratégies de vassalisation façon pré-carré, dont ils sont l'instrument sur place ; et, à long terme, de libérer enfin l'homme noir de toute sujétion, notamment par l'instauration et l'exercice illimité des libertés démocratiques.

Ces similitudes entre le destin du Noir en Amérique et celui du Noir en Afrique n'ont rien d'énigmatique ni de paradoxal, contrairement à une opinion répandue : les Noirs ont été soumis ici et là-bas à deux oppressions apparentées, c'est-à-dire façonnées par la même inspiration judéo-chrétienne, et profondément marquées par l'obsession raciale ; ces oppressions nous ont fait cheminer sur des sentiers décalés dans le temps et dans l'espace, mais parallèles. En particulier, pour déjouer la fatalité de l'abjection, l'homme noir aura été acculé, dans les deux cas, à la violence et à la révolution.

Or ce ne sont pas là des thèses improvisées, hâtivement bricolées dans l'intention de coller à une actualité brûlante, c'est le fruit d'une réflexion que je mène depuis des décennies. Voici une citation extraite d'une étude qui date d'une époque où j'étais traité d'illuminé par les omniscients diafoirus de la coopération franco-africaine de papa :

« Tenant compte de l'impatience des jeunes Africains, de l'ampleur des problèmes, de l'inadéquation des régimes politiques, de l'archaïsme des idéologies qui les sous-tendent, et surtout de l'acharnement et de l'obstination insensée du protecteur impérialiste à conserver ses exorbitants privilèges, n'est-on pas fondé à prédire l'avènement, à brève échéance, d'une période de chaos ?

« Cette perspective ne peut que réjouir les Africains ainsi que les vrais amis de l'Afrique. La révolte de la jeunesse africaine, sans doute inéluctable désormais, sonnera définitivement le glas d'une servitude millénaire ainsi que la ruine des roitelets nègres et de leur protecteur impérialiste. Elle sera le signal de la grandiose mêlée d'où l'Afrique doit se relever, sans doute sanglante, mais du moins libre enfin. »¹

Me voici enfin amené à répondre à la question brûlante : pourquoi l'Afrique ne s'est-elle pas développée ?

Il aurait peut-être mieux valu formuler cette question autrement, et dire, par exemple : l'Afrique pouvait-elle se développer ? Ou encore : Spartacus aurait-il pu devenir milliardaire ?

Frantz Fanon, Cassandre dont les prédictions, bien entendu méprisées en leur temps, n'ont pas fini de nous stupéfier, montre quelque part que servitude et enrichissement, en somme dépendance et développement sont antinomiques sinon incompatibles.

Quelles vertus attend-on généralement d'un producteur performant (pour parodier le langage de ces milieux-là), d'un acteur économique efficace ? De l'ambition, de l'assurance et, par dessus tout, de l'initiative. Mais pourquoi donc, selon des témoignages récurrents et unanimes – ceux d'hommes d'église par exemple – l'exercice de telles vertus en Afrique est-il impossible ?

Ainsi qu'attend d'un intellectuel africain francophone le système appelé coopération franco-africaine ou, en d'autres termes la francophonie ?

Je peux personnellement vous en parler par expérience, bien que j'aie toujours vécu en France depuis les indépendances (qu'on imagine donc par comparaison ce que doit éprouver un intellectuel africain vivant en Afrique, c'est-à-dire livré pieds et poings liés aux ravages du système). J'ai mille fois ressenti qu'on attendait de moi de la docilité, de la déférence et de l'humilité, c'est-à-dire exactement les vertus qui se situent aux antipodes de celles du créateur d'idées ou de richesses. Chaque fois que j'ai agi en créateur, j'ai aussitôt fait l'objet d'une hostilité qui n'est pas demeurée abstraite, mais n'a pas hésité à passer aux actes. Ce n'est pas ici le lieu de régler mes comptes ; je

¹ *Peuples noirs-Peuples africains*, n° 2, mars-avril 1978

me garde donc d'illustrer ces allégations et de révéler en quelles occasions on m'a sommé, sans succès bien sûr, de me confiner dans le rôle de l'éternel disciple, éternellement admiratif, éternellement empressé.

Ce que je veux dire c'est que, si l'on examine de sang froid la pratique de la coopération franco-africaine depuis trente ans, on découvre vite que le développement de l'Afrique n'a jamais été une préoccupation réelle du système. Celui-ci s'est épuisé dans un vain et d'autant plus frénétique effort pour vassaliser l'Afrique, la retenir dans ce qu'ils appellent « le champ » ou « le pré-carré ». Ce qui importait ce n'est pas que l'Afrique fût une zone de développement, mais qu'elle fût une zone d'influence. Les deux finalités étant incompatibles, on a tenté de dissimuler la vérité sous des tonnes de fleurs de rhétorique. Paul Biya, par exemple, est unanimement jugé aujourd'hui comme le type même de l'incapable : il est parfaitement incapable de susciter le moindre développement ; il ne peut même pas gérer l'État camerounais en engageant le combat qu'on attend de lui contre la corruption dans son propre entourage. Pourtant l'Élysée continue à lui prodiguer son appui sous diverses formes : subventions budgétaires, solidarité des dirigeants français, conseils répétés et visites de Jean-Christophe Mitterrand. En effet le grand malheur, aux yeux de la cellule africaine, serait que la gauche camerounaise prenne le pouvoir à Yaoundé. Ne remettrait-elle pas en cause, pour commencer, l'adhésion récente du Cameroun aux sommets de la francophonie ? Calculs subalternes !

Grâce à la révolution africaine, qui ne vient pourtant que de commencer, nous avons peut-être enfin une chance de faire entendre la voix des vraies priorités de l'Afrique.

Bien sûr les spécialistes et autres experts – dont la profession est d'abord de mépriser les hommes et leurs aspirations profondes – vous parleraient de dysfonctionnement des services publics ou des entreprises para-étatiques, de corruption et d'irresponsabilité des dirigeants africains, de transferts illicites de capitaux, de fuite des cerveaux, d'inertie des populations, etc. Mais ce n'est là que l'expression visible du blocage ; ce ne sont là que des effets, non les causes.

Selon moi, une dimension incontournable du développement, méconnue ou méprisée de la coopération franco-africaine, c'est la satisfaction dans l'âme des populations de leur aspiration à la dignité. C'est de toutes façons une question de morale, hors de toute considération d'efficacité. Développement ou pas, tout être humain doit être respecté dans son aspiration à la dignité, c'est-à-dire, en l'occurrence, à son désir de liberté sans condition.

Je suis scandalisé de lire dans la presse écrite et d'entendre dire à la radio que les Africains doivent pouvoir s'exprimer librement chez eux, car la liberté d'expression est la condition du développement. La liberté d'expression est un droit inaliénable des peuples et des individus un point c'est tout.

Je ne milite donc pas pour l'amélioration de la coopération franco-africaine. Que faire en effet pour qu'une telle relation ne tourne pas à la domination des uns et à l'humiliation des autres ? Rien, car c'est tout simplement inéluctable, comme ces trente dernières années viennent d'en faire la démonstration. Je milite pour l'abolition de la coopération franco-africaine.

Le rayonnement d'une puissance en Afrique n'est pas le problème des Africains, mais celui de la puissance qui prétend dispenser ce rayonnement sur le continent noir. Quelle y ait appliqué, comme la France, une stratégie qui s'est révélée désastreuse, puisqu'elle a conduit les États africains à la faillite, et que, maintenant, elle s'efforce d'en inventer une autre, meilleure s'il se peut, tant mieux – je m'en félicite personnellement. Mais, encore une fois, ceci ne saurait être l'affaire des Africains, qui n'ont déjà que trop à faire pour persuader l'univers, et peut-être aussi eux-mêmes, que ce qui leur manque le plus pour se développer, ce ne sont ni l'argent, ni les conseils des experts, ni la protection des puissances, grandes ou moyennes, mais tout simplement que le monde leur fiche la paix, après des millénaires de traque, de razzias, d'occupation, d'interventions militaires, de harcèlements divers – en un mot d'étouffement.

Mongo Beti

À lire

N° spécial de la revue mensuelle *Mosaïques : Philombe l'insoumis*.

René Philombe : *Bedi-Ngula, l'ancien maquisard* ; préface Ambroise Kom ; Bayreuth African Studies 2002

Amzat Boukari-Yabara, *AFRICA UNITE ! La Découverte* oct. 2014 , *Cahiers libres*

C'est avec plaisir que nous saluons avec *AFRICA UNITE !* de l'historien originaire du Bénin Amzat Boukari-Yabara, une histoire africaine du panafricanisme. Nous ne voulons pas dire par là qu'il faut être Africain pour parler de l'Afrique mais le panafricanisme est un sujet régulièrement présenté de manière péjorative, dépréciative, caricaturale. Cette étude est donc une réelle nouveauté, et pour beaucoup ce sera une découverte.

Si le panafricanisme n'est pas une idéologie des seules populations noires, un pan-négrisme, puisqu'il a été revendiqué par des leaders comme Nasser et Kadhafi, il est cependant né de l'aspiration des afro-américains noirs à une patrie, eux qui étaient persécutés, séparés de la société où ils vivaient, en raison de leur couleur. La traite transatlantique, en mêlant les noirs de diverses origines dans la même servitude, a créé chez les esclaves le sentiment et la nécessité d'une communauté panafricaine. A partir de là Amzat Boukari-Yabara retrace l'histoire de cette idée à travers la diversité des leaders d'exception qui l'ont portée de la fin du XVIIIème siècle à nos jours.

Des intellectuels et militants aussi différents que W.E.B. Du Bois et Marcus Garvey, Martin L King et Malcolm X sont intimement liés dans le même mouvement d'une même histoire. Au lieu qu'ailleurs on les oppose pour tenter de dissoudre l'idée panafricaine, la présentation exhaustive du mouvement dans toutes ses composantes rend compte enfin de toute la force qui est la sienne.

Le panafricanisme des esclaves rencontre au XXème siècle celui des colonisés, soudés entre eux également par la même expérience historique, partagée cette fois par la totalité de l'Afrique, imposant à ses habitants la vision d'un destin commun et solidaire. Le héraut, qui ancre cette histoire dans l'unité du passé, Cheikh Anta Diop, retrouve ici sa place primordiale, débarrassé des appréciations hostiles qui le défigurent, lui le grand banni des études africanistes en France. En tête des héros de la lutte anticoloniale et panafricaniste se dressent Kwame Nkrumah et Frantz Fanon. C'est l'heure où les tenants de la révolution africaine trouvent refuge à Accra, Le Caire, Alger. C'est l'heure aussi où les Afro-américains, avec les Africains, mobilisent le monde contre l'apartheid qui opprime les noirs sur leur propre terre en Afrique du Sud.

Né il y a deux siècles le panafricanisme est une idée jeune qui séduit les jeunes générations africaines et les unit à leurs frères d'Amérique du nord, du sud et surtout des Caraïbes qui ont produit avec Césaire, Walter Rodney et Bob Marley la plus riche constellation poétique, politique, musicale, d'un mouvement voué à la renaissance de l'Afrique. O.T.

SOCIETE DES AMIS DE MONGO BETI (SAMBE)

Association sans but lucratif

% Librairie des Peuples Noirs B.P. 12405 Yaoundé Cameroun

Tél. (+237) 670 71 25 63 / 693 88 23 83 / 222 21 44 04

E-mail :sambe2003@gmail.com ; librairiepeuplesnoirs@gmail.com

Bulletin d'adhésion et de cotisation 2015

Nom : _____ Prénom : _____

Email : _____

Tél. : _____

Adresse: _____

Montant de l'adhésion : **membre actif 10.000 FCFA, 15 Euros, 20\$** **étudiant 2.000 FCFA, 8Euros, 10\$**

Membre bienfaiteur :

Mode de règlement : **espèces** **transfert express** **virement bancaire**

Date :

Nom et signature de l'adhérent :